

**Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien**  
**Procès verbal 26 mai 2015**

Étaient présents :

Patrique Côté (PATRIQUE)  
Marie- Ève Côté (MARIE-ÈVE)  
Diane Leclerc (DIANE)

Étaient absents :

Karine Ouellet (KARINE)  
Claude Ouellet (CLAUDE)

1. Bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

PATRIQUE lit l'ordre du jour. DIANE propose l'adoption de l'ordre du jour appuyé par MARIE-ÈVE avec modification et résolu à l'unanimité. Le point élection est ajouté au point 3.

3. Élection

DIANE propose PATRIQUE président appuyé par MARIE-ÈVE

MARIE-ÈVE propose CO vice président appuyé par PATRIQUE

DIANE propose MARIE-ÈVE trésorière appuyé par PATRIQUE

DIANE propose KARINE administratrice appuyé par MARIE-ÈVE

PATRIQUE propose DIANE secrétaire appuyé par MARIE-ÈVE

Patrique, Marie-Ève et Diane acceptent leurs postes.

4. Lecture des PV du 14 janvier, 9 fév., 30 mars

Ce point a été reporté au prochain CA.

5. Financement

Ce point a été reporté au prochain CA.

6. FAV :

Le CA des loisirs prend en charge le show du vendredi au complet. MARIE-ÈVE contacte le groupe et prend entente avec eux pour (groupe, technicien, éclairage etc.). PATRIQUE s'occupe d'imprimer les billets, CO prend en charge l'ensemble des communications.

Le show se déroulera de 20h à 22h.

DIANE prend en charge la billetterie et achètera une étampe et encrier pour la billetterie. Les membres du CA seront sur place pour se partager les tâches.

Le Prix d'entrée : (10\$) 17 et +, 6-16 ans (5\$) 5 et moins (gratuit)

Diane informera Félix Ouellet que ses services ne seront pas retenus et rappelle à Marie Nobert de s'occuper de trouver des bénévoles pour monter le chapiteau.

## 7. Terrain de jeu

Responsable:

Il est proposé par DIANE et appuyé par PATRIQUE de demander à Arianne une offre de service d'ici le 29 mai 2015 pour prendre la responsabilité et encadrer la coordonnatrice du terrain de jeu, laquelle sera responsable des animatrices.

MARIE-ÈVE et PATRIQUE prennent la responsabilité des inscriptions au terrain de jeu le vendredi 5 juin 19h-20h et samedi 10h-12h le 6 juin.

MARIE-ÈVE et PATRIQUE m'envoient le coupon inscription et DIANE peut envoyer l'annonce aux messagers scolaire lundi le 1<sup>er</sup> juin.

Le local utilisé par le terrain de jeu : Fermière

Les toilettes utilisées par les jeunes du terrain de jeu : toilette salle d'entraînement

Il est proposé par MARIE-ÈVE appuyé par DIANE et résolu à l'unanimité de demander au conseil municipal l'accès au local des fermières pour la tenue du terrain de jeu estival 2015 durant les travaux. Les jeunes utiliseraient les toilettes de la salle d'entraînement et la sortie côté nord et est. PATRIQUE apportera cette demande au conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin.

DIANE fera l'entrevue pour les postes coordonnatrice (Catherine Beaulieu 736-5505) et animateurs et vérifiera avec la caisse la banque de noms disponibles pour les postes animateurs (Pat Roussel – 736-4431) avant le 5 juin.

## 8. Comité Jeunesse

DIANE explique la situation du comité jeunesse.

DIANE demandera à l'association Jeunes et Créatives de faire une demande de commandite à Tim Horton pour beignes lors d'événement. Elle proposera également aux jeunes de demander aux bénévoles d'apporter les bouteilles lors du party!

## 9. Parcomètre

Solde du compte : 902,48\$

PATRIQUE et MARIE-ÈVE proposent d'installer des poteaux permanents pour limiter les risques de vol et la stabilité des poteaux.

DIANE fera les démarches pour acheter le matériel et PATRIQUE demande au conseil municipal de faire percer les trous du parcomètre en même temps que ceux du parc intergénérationnel. DIANE devra vérifier si le câble d'acier est inclus et donner la date max à PATRIQUE pour installer les poteaux dès que disponible.

#### 10. Parascolaire

MARIE-ÈVE va préparer une facture type qu'elle envoie à DIANE qui l'achemine à chaque responsable.

Fin de la rencontre.